

PARTIE 3 :

L'AGENDA

(En italique : notes à l'usage exclusif des membres du CNU)

Janvier

Les postes à pourvoir pour le 1^{er} septembre suivant sont publiés au JO la 2^{ème} quinzaine de janvier. *Y être attentif car cela préfigure les candidats qui vont se présenter aux différents concours.* Les candidats ont 15 jours pour déposer leurs candidatures respectives.

Février

Préparation, par la Présidente, de l'emploi du temps du mois d'avril.
Etablissement de la liste des rapporteurs (deux par candidat) ainsi que de l'opportunité d'une visite sur site.

Mars

Envoi, par la Présidente, d'un mail aux candidats comportant :

- La convocation officielle
- Les sujets, à savoir :
 - 5 sujets correspondant à des leçons de niveau 2^{ème} cycle. L'un des 5 sujets sera tiré au sort le jour du concours, et à présenter en 25 minutes. Il pourra s'agir de :
 - **Un cours portant sur le programme R2C** (JO du 10 septembre 2020), centré sur les connaissances de rangs A et B (cf. tableau de hiérarchisation des connaissances), avec diaporama Powerpoint et illustrations originales.
Items concernés :
 - *Compression médullaire non traumatique (93)*
 - *Syndrome de la queue de cheval (93)*
 - *Radiculalgie (95)*
 - *Syndromes canaux (95)*
 - *Prise en charge d'un traumatisé du rachis (334)*
 - *Néuralgie essentielle du trijumeau (99)*
 - *Hypertension intracrânienne (299)*
 - *Hydrocéphalie de l'adulte et de l'enfant (299)*

- *Tumeurs intracrâniennes de l'adulte (299)*
- *Tumeurs intracrâniennes : particularités de l'enfant (297)*
- *Adénomes hypophysaires (244)*
- *Prise en charge d'un traumatisé crânien (334)*
- *Traumatisme crânien : particularités de l'enfant (57+335)*
- *AVC hémorragiques (340)*
- *Hémorragie méningée (341)*
- **Un cours hors programme R2C**, mais correspondant à un thème traité pour des étudiants au cours de leur stage en neurochirurgie. Les thèmes possibles correspondent à des questions de culture générale neurochirurgicale, indispensables à l'intégration des étudiants dans le stage et/ou à l'exercice de la médecine générale. Le cours est réalisé au *paper-board*, avec des schémas.
Liste non limitative de sujets possibles, proposés à titre d'exemple :
 - *Prise en charge initiale d'un blessé médullaire.*
 - *Douleurs neuropathiques : définition, sémiologie, traitements.*
 - *Myélopathie cervicarthrosique.*
 - *Canal lombaire étroit.*
 - *Surveillance d'un patient opéré du crâne.*
 - *Surveillance d'un patient opéré du rachis.*
 - *Méningiomes intracrâniens.*
 - *Gliomes.*
 - *Hématome sous-dural chronique.*
- **Des questions type « épreuves dématérialisées » portant sur le programme R2C, conforme aux recommandations officielles.** Ces questions associent :
 - Un ou plusieurs dossiers progressifs composés de trois à huit questions.
 - Questions isolées (QI) à meilleure réponse parmi quatre à cinq propositions (à réponses multiples ou à réponse unique)
 - Questions isolées (QI) à réponses multiples parmi dix à vingt-cinq propositions présentées en menu déroulant,
 - Questions isolées (QI) à réponses uniques ou multiples sous forme de zones à pointer sur une illustration ou un texte
 - Questions à réponses ouvertes courtes (QROC)
 - Key-feature problem (KFP)
 - Test de concordance de script (TCS).
- **Un ECOS** : le candidat devra rédiger le scénario et la grille d'évaluation pour chacune des 5 à 10 stations d'un ECOS, les commenter et les corriger oralement. Le tableau clinique doit correspondre à une des 356 situations de départ (JO du 10 septembre 2020).
Exemple : Consultation pour lombosciatique. Le candidat conçoit les stations successives portant par exemple sur l'interrogatoire, l'examen clinique, la prescription initiale, le suivi, l'interprétation d'une IRM.
- **Construction et correction d'un dossier de lecture critique d'article (LCA)** construit à partir d'un article portant sur une question de neurochirurgie. Il peut s'agir, conformément aux textes réglementaires, d'un article ayant une orientation clinique ou d'un article ayant une orientation physiopathologique. Le format des épreuves au CNU ne permet pas de proposer un sujet complet de 13 à 17 questions à réponses multiples ou à

réponse unique posées de façon progressive. Le candidat proposera donc un sujet de LCA bref, comportant de 8 à 10 questions à réponses multiples ou à réponse unique posées de manière progressive, portant sur les éléments clefs de l'article.

- 3 sujets correspondant à des questions de 3^{ème} cycle, proches des points d'attrait du candidat
 - L'un des 3 sera tiré au sort le jour du concours, et à présenter en 25 minutes
 - La présentation se fera sur Powerpoint.
 - Une vidéo commentée (sonorisée) de 5 à 7 minutes d'un acte chirurgical effectué par le candidat personnellement. Le candidat doit être obligatoirement l'auteur de l'acte chirurgical et le réalisateur de la vidéo. Sa structuration est la suivante :
 1. Titre (intitulé de l'acte, le nom de l'auteur, la date de réalisation)
 2. Objectif de l'acte chirurgical
 3. Présentation du cas clinique
 4. Acte chirurgical
 5. Résultat obtenu
 6. Conclusion
- Le nom des rapporteurs (2 / candidat)
 - Les modalités de déroulement des épreuves.
 - La consigne d'adresser au plus vite les Epreuves de Titres et Travaux en pdf à l'ensemble des membres du CNU.
 - La consigne de pré-remplir la fiche d'évaluation HU en format Word, et de la joindre à l'envoi.

La convocation est également envoyée aux membre du CNU. Elle vaut ordre de mission. *(Chaque université reçoit, du Ministère, des lignes budgétaires pouvant couvrir les déplacements dans le cadre des missions du CNU, avec la grille habituelle de remboursement. La convocation a valeur d'ordre de mission. Elle doit être envoyée, dans ces conditions, au gestionnaire des déplacements au sein de votre Université).*

Les rapporteurs, désignés par la Présidente :

- Conçoivent les 8 sujets (2 seront tirés au sort le jour J) pour le candidat dont ils ont la charge.
- Contrôlent la fiche d'évaluation HU.
- Rédigent un rapport signé, qu'ils insèrent à la fin de la fiche d'évaluation HU.
- Envoyent l'ensemble à la Présidente.
- Ont toute liberté pour joindre, s'ils le jugent utile, le candidat et peuvent être amenés à faire une visite sur site.

Les candidats :

- Préparent leur présentation.
- N'ont aucune obligation en matière de prise de contact avec les rapporteurs.
- Envoyent au plus vite leurs Epreuves de Titres et Travaux en pdf, accompagnées de la fiche d'évaluation HU en format Word, à l'ensemble des membres du CNU.

Avril

Mi-avril : Concours

- Dates : les dates sont fixées par le ministère qui désigne des semaine *(Il faut aussi tenir compte des réunions de la section 49).*

- Lieu : Hôpital de la Pitié Salpêtrière, Bâtiment Babinski, service de Neurochirurgie du Pr Carpentier, salle de réunion, 2^{ème} étage.
- Déroulement :
 - J1
 - Heure H (13h le plus souvent) :
 - Convocation du premier candidat
 - Tirage au sort d'un sujet (parmi les 5) de 2^{ème} cycle, et d'un sujet (parmi les 3) de 2^{ème} cycle.
 - Le candidat a 1 heure pour se préparer, avec ordinateur, isolé.
 - Heure H+30 min :
 - Convocation des membres du CNU
 - Heure H+1 :
 - Les rapporteurs exposent à huis clos, aux membres du CNU (à l'exclusion, le cas échéant, du membre qui fait partie de l'établissement de candidat), leurs conclusions et avis sur les titres et travaux du premier candidat. (15 min)
 - Le candidat entre, et expose, avec un PowerPoint, ses titres et travaux et projet hospitalo-universitaire (20 min). Une discussion (10 min) s'ensuit.
 - Le candidat expose ensuite la question de 3^{ème} cycle (25 min), puis celle de 2^{ème} cycle (25 min), qui aura été tirée au sort.
 - Le candidat diffuse enfin sa vidéo chirurgicale.
 - Une discussion (10 min) s'ensuit.
 - Heure H+2 :
 - Convocation du candidat suivant, tirage au sort des questions, et préparation pendant 1 heure.
 - Heure H+3 :
 - Passage du second candidat, pendant 2 heures.
 - Heure H+4
 - Convocation du candidat suivant, tirage au sort des questions, et préparation pendant 1 heure.
 - J2
 - Heure H (8h30 le plus souvent) :
 - Convocation du premier candidat
 - Le cycle recommence, similaire à celui de la veille.
 - Cas particuliers : candidats dans une section hors neurochirurgie (anatomie, etc...) :
 - Convocation pour audition simple, sans temps de préparation, ni question pédagogique, des titres et travaux (20 min), suivie d'une discussion (10 min).
 - En fin de session : affaires courantes et questions diverses.

Il faut donc prévoir environ 2 heures d'audition par candidat, précédées de 1 heure de préparation. Il est parfois intéressant de convoquer simultanément un candidat présentant un concours en Anatomie et un candidat en Neurochirurgie. Ainsi le temps de préparation du candidat en Neurochirurgie est couvert par l'exposé du candidat en Anatomie.

Les rapports des différents candidats doivent être signés et disponibles à l'issue de ces épreuves. En effet il est à la charge du CNU de les faire parvenir au Ministère.

Mai

Les candidats souhaitant avoir une audition pré-CNU prennent, ou auront pris contact en temps utile, directement ou via leur Chef de Service, avec la Présidente. Il n'y a aucune restriction administrative pour ces auditions de juin au cours desquelles les candidats doivent simplement présenter leurs titres et travaux et leurs projets. La pré-audition est une occasion unique d'avoir une évaluation neutre et indépendante de son parcours en bénéficiant des conseils -souvent structurants – du CNU.

Envoi, par la Présidente, d'un mail aux candidats comportant :

- La convocation officielle
- Le nom des rapporteurs (2 / candidat)
- Les modalités de déroulement des épreuves.
- La consigne d'adresser au plus vite les Epreuves de Titres et Travaux en pdf à l'ensemble des membres du CNU.
- La consigne de pré-remplir la fiche d'évaluation HU en format Word, et de la joindre à l'envoi.

Les rapporteurs :

- Sont désignés par la Présidente en fonction du domaine de surspécialité du candidat mais aussi en fonction du suivi des dossiers. En d'autres termes si un candidat sollicite une audition pré-CNU pour un avenir lointain, il est préférable que son dossier soit évalué par un membre du CNU qui sera encore présent au moment du concours.
- Contrôlent la fiche d'évaluation HU.
- Rédigent un rapport signé, qu'ils insèrent à la fin de la fiche d'évaluation HU, en format Word.
- Envoyent l'ensemble à la Présidente.
- *Renseignent, sur le site Galaxie, onglet «elara», la fiche d'évaluation pour attribution de la PEDR (4 items à cocher et quelques mots de synthèse).*
- *Renseignent, sur le site Galaxie, onglet «electra», la fiche d'évaluation en vue d'une promotion HU (Avis justifié à insérer dans le cadre réservé à cet effet).*

juin

Mi-juin : auditions de pré-CNU

Il s'agit d'une séance de pré-audition pour savoir si un candidat qui envisage de solliciter un jour son inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de PU ou MCU remplit vraiment toutes les conditions mais aussi pour l'aider à mieux y accéder. Il paraît souhaitable de l'encourager à se présenter devant la sous-section deux ou trois ans avant l'ouverture de son concours.

La sous-section 49.02 du CNU lui remettra un document informel : il sera libre et seul juge d'en faire état pour contribuer à éclairer son chef de service, les instances du CHU (Conseil de gestion de la Faculté et CME) mais aussi le Conseil Scientifique de l'Université (qui délivre l'autorisation à présenter l'HDR) sur le niveau de préparation auquel il est parvenu, non seulement dans le domaine de la recherche mais aussi de la pédagogie et de l'expertise médico-chirurgicale.

Les candidats PHU sont également auditionnés à cette occasion : il s'agit d'une nomination locale sur dossier qui intervient en juin, et il est raisonnable de recevoir les candidats ce type d'emploi sous le format d'une audition pré-CNU.

Les candidats au poste de professeur associé envoient leur document Titres & Travaux en vue d'une évaluation sur dossier par deux rapporteurs. Les rapports seront alors directement envoyés au

Ministère, qu'il s'agisse d'une ouverture de poste sur contingent national ou d'un poste auto financé localement.

Déroulement de la pré-audition :

- Dates : les dates sont fixées par le ministère qui désigne des semaines.
- Lieu : Hôpital de la Pitié Salpêtrière, Bâtiment Babinski, service de Neurochirurgie du Pr Carpentier, salle de réunion, 2^{ème} étage.
- Déroulement :
 - J1
 - Heure H (13h30 le plus souvent) :
 - Convocation des membres du CNU
 - Heure H+30min :
 - Convocation du premier candidat
 - Les rapporteurs exposent à huis clos, aux membres du CNU (à l'exclusion, le cas échéant, du membre qui fait partie de l'établissement de candidat), leurs conclusions et avis. (15 min)
 - Le candidat entre, et expose, avec un PowerPoint, ses titres et travaux et projet hospitalo-universitaire (25 min).
 - Une discussion (20 min) s'ensuit.
 - Heure H+1h30 :
 - Convocation, et passage, du candidat suivant.
 - En fin de session : examen des demandes de promotions HU, et d'attribution de PEDR (prime à l'encadrement doctoral et à la recherche) :

PEDR :

*La section 49 a établi le barème suivant : 20 % des dossiers sont classés en rang A, c'est-à-dire généralement financés, 30 % des dossiers sont classés en rang B (le financement est de faite moins important et son attribution dépend totalement de l'université d'origine), le restant c'est-à-dire 50 % du dossier est classé en rang C, c'est-à-dire qu'il n'y a aucun financement. **Il est donc important de solliciter l'ensemble de la communauté afin que le nombre de demandes soit conséquent.** Les dossiers sont à déposer sur Galaxie avant le 15 mars de l'année en cours, onglet « ELARA ». Les postulants doivent connaître leur identifiant NUMEN.*

Promotion :

L'avancement des PU à la première classe puis aux deux échelons de la classe exceptionnelle est une des responsabilités essentielles du Conseil National des Universités. Lors de la réunion de Juin, a lieu l'évaluation des demandes de promotion de classe des PU-PH de Neurochirurgie selon une grille dérivée de l'ancienne évaluation quadriennale . L'accession à la première classe et aux deux échelons de la classe exceptionnelle constitue une étape importante mais n'est numériquement pas possible pour l'ensemble des Professeurs des Universités. Le nombre de postes disponibles est fixé chaque année par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et il est réparti entre les différentes sections du CNU. Le nombre de poste est très encadré (4 à 5 par an pour la sous-section en première classe, 0 à 2 pour la classe exceptionnelle). La première étape est au niveau local de chaque UFR, en déposant un dossier qui requiert un avis des instances locales (sans avis, avis favorable, avis très favorable). Ensuite, les candidats à une promotion HU doivent impérativement remplir leur dossier sur le site Galaxie, onglet «ELECTRA». Il est impératif de déposer un dossier, le CNU n'ayant plus la possibilité de promouvoir sans analyse d'un dossier.

- Pour l'accès à la première classe, l'évaluation porte sur l'enseignement et la recherche, les activités de soins ayant déjà été évaluées pour l'accès au corps des Professeurs d'Université.

- Pour l'accès à la classe exceptionnelle, on peut considérer comme identique la valeur des candidats dans la mesure où les variables précédentes ont été évaluées comme égales tout en tenant compte d'éventuels éléments décisifs et nouveaux. Dans ce contexte, les travaux d'intérêt général servent notamment de base au classement (CNU, Conseil de Faculté, Doyen, CEVU, Chef de Service ou de

Pôle, Conseil Scientifique, Participation aux Jurys nationaux, Sociétés Savantes, Comités de Rédaction de revues, Centre National des Concours d'Internat, Collèges d'enseignement, Expert près les Tribunaux....). Selon une grille de cotation globale (voir annexes), chaque sous-section classe ses candidats puis la section 49 fait un inter-classement entre les disciplines qui la composent (Neurologie, Neurochirurgie, Psychiatrie adultes et enfants, Rééducation Fonctionnelle). Les ratios de poste ouverts à la promotion à une classe supérieure sont environ de 22 % pour l'accès à la classe exceptionnelle 2e échelon, 15 à 18 % pour les autres types de promotion. Il semble que ces ratios puissent varier en fonction de paramètres décidés par le Ministère.

- J2
 - Heure H (8h30 le plus souvent) :
 - Convocation du CNU
 - Heure H+30min
 - Convocation du candidat
 - Le cycle recommence, similaire à celui de la veille.
 - En fin de session : affaires courantes et questions diverses.

Il revient à la Présidente de la sous-section de faire une synthèse des rapports et de l'envoyer au Chef de Service, ainsi qu'à l'intéressé s'il le demande, ou s'il est venu en candidat libre (certaines Universités réclament un document assez officiel pour demander l'ouverture du poste).

Juillet-Aout

Les membres du CNU font avancer les tâches de réflexion et d'amélioration qui leur ont été confiées. Surveillance du JO pour les parutions de postes PHU et éventuellement Professeur Associé sur contingent national.

Septembre

*Réunion de rentrée pour les membres du CNU. Surveillance des textes ministériels pour les dépôts de candidature à chaque rotation triennale.
Evaluation informelle et/ou individuelle de toute prospective ou projet HU lié à chaque équipe. Le CNU est constamment à l'écoute des futurs candidats et/ou chefs de service pour un accompagnement personnalisé.*